



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 22 JANVIER 2018, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSA.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Mélanie Royer-Couture, Parise Cormier et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy, Magella Tremblay et Réjean Morency.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #18-17 Il est proposé par monsieur Magella Tremblay ;

Avis de convocation Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #18-18 Il est proposé par madame Suzanne Demers et unanimement résolu ;

Adoption des prévisions budgétaires 2018 Que les conseillers municipaux adoptent les prévisions budgétaires 2018, telles que lues par le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith. Elles présentent des revenus de six millions trois cent vingt-quatre mille trois cents (6 324 300 \$) et une affectation du surplus de cinq cent mille (500 000\$). Les dépenses de fonctionnement sont de six millions six cent soixante-seize mille quatre cents (6 676 400 \$) auxquelles s'ajoutent les autres activités financières de quatre-vingt-douze mille sept cents (92 700 \$) et les affectations de cinquante-cinq mille deux cents (55 200 \$), le tout équivalent au montant des revenus et affectations.

Rés. #18-19 Il est proposé par madame Louise Thouin et appuyée par monsieur Magella Tremblay et majoritairement résolu ;

Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 Que les conseillers municipaux adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020, tel que lu par le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith.

VOTE :

Pour: Louise Thouin, Magella Tremblay, Suzanne Demers, Mélanie Couture-Royer, Denis Roy

Contre : Réjean Morency

Période de questions La période de questions débute à 20h15 et se termine à 20h51.

Fin de la séance Levée de la séance à 20 heures 51.

Parise Cormier, mairesse

Martin Leith, secrétaire-trésorier